

ASSERMENTATION

940111

page 1

Présentation et assermentation des membres
du gouvernement de M. Daniel Johnson

Le mardi 11 janvier 1994

(Quatorze heures huit minutes)

Le lieutenant-gouverneur (M. Martial Asselin): M. le premier ministre désigné, Mme Johnson, M. le représentant de l'archevêché de Québec, M. le Président de l'Assemblée nationale, M. le juge en chef de la Cour d'appel, Mme la doyenne du corps consulaire de Québec, M. le doyen du corps consulaire de Montréal, M. le représentant du maire de Québec, Mmes et MM. les députés, Mmes et MM. de l'administration québécoise, distingués invités du nouveau premier ministre et des membres du nouveau Conseil des ministres, mesdames, mesdemoiselles, messieurs.

Avant de procéder à l'assermentation du nouveau Conseil exécutif, permettez-moi, même s'il est absent, de dire au premier ministre Bourassa toute la reconnaissance qu'éprouve le peuple québécois envers celui qui a dirigé les destinées du Québec pendant une période importante de son existence. Le premier ministre Bourassa et son équipe ont su donner au Québec un leadership éclairé, vigilant, sans prétention, mais efficace en tout temps.

M. Bourassa, pour votre contribution à la vie sociale, politique, économique de la province, les Québécois vous remercient et vous offrent des meilleurs voeux pour une retraite bien méritée.

Mesdames et messieurs, j'ai aujourd'hui le grand privilège de recevoir le serment d'office du nouveau premier ministre désigné, M.

Daniel Johnson.

Il est le troisième premier ministre issu d'une même famille sur une période de 25 ans. Voilà, je pense, un événement qui mérite d'être souligné. J'ai eu la chance de bénéficier de l'amitié de son père, l'honorable Daniel Johnson. Il était mon ami. Il a bien défendu les intérêts du Québec et il fut un bon premier ministre.

Par la suite, l'honorable Pierre Marc Johnson a détenu les pouvoirs pendant quelques mois après avoir été élu chef de son parti par l'ensemble des militants du Parti québécois. C'était un autre précédent politique.

On a rapporté, Mesdames et Messieurs, que les deux frères ont toujours vécu une belle complicité. On a même déjà écrit qu'ils se sont partagé la devise politique de leur père: «Égalité ou indépendance».

Des voix: Ha, ha, ha!

Le lieutenant-gouverneur (M. Asselin): Votre frère, Pierre Marc, en se rangeant du côté de l'indépendance, et vous, M. le premier ministre désigné, en choisissant l'égalité.

M. le premier ministre désigné réalise, j'en suis convaincu, qu'il devra relever plusieurs défis de taille, soit défendre les intérêts de la population, répondre à ses attentes et à ses besoins, représenter les diverses régions, légiférer et contrôler l'administration, ce qui n'est pas en soi une tâche facile. Et pour en venir là, il faudra y mettre beaucoup de travail, beaucoup de courage,

ASSERMENTATION

940111

page 3

trouver rapidement des solutions aux problèmes urgents, définir les priorités du gouvernement, indiquer le cheminement qu'il entend suivre pour atteindre ses objectifs.

Les collègues de sa formation politique ayant reconnu en Daniel Johnson ses grands talents de leader et de rassembleur lui ont donc demandé de diriger les destinées du gouvernement du Québec et de s'associer pour le conseiller auprès des hommes et des femmes qui partagent ses idéaux politiques. À ceux et celles dont la mandat est renouvelé, ainsi qu'à ceux et celles qui se voient confier de nouvelles responsabilités, je leur adresse de chaleureuses félicitations au nom de tous les Québécois, ainsi que mes vœux de franc succès pour cette période remplie de défis captivants qu'ils ou elles sauront, j'en suis convaincu, relever avec compétence, avec efficacité, sérénité, et ce dans les meilleurs intérêts des Québécois et des Québécoises.

Mesdames et messieurs, conformément aux prérogatives constitutionnelles conférées au lieutenant-gouverneur, j'invite donc maintenant le premier ministre désigné, M. Daniel Johnson, à me rejoindre à la table où, assisté du greffier du Secrétaire général du Conseil exécutif M. Benoit Morin, je procéderai à son assermentation et à celle du nouveau Conseil exécutif. Je vous remercie.

M. Johnson: Je, Daniel Johnson, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif, avec honnêteté et justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

ASSERMENTATION

940111

page 4

Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Daniel Johnson, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de premier ministre avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): Les personnes suivantes composeront le nouveau Conseil des ministres. L'ordre dans lequel elles seront appelées est le suivant: La personne désignée pour assumer la fonction de vice-première ministre; les personnes accédant pour la première fois au Conseil des ministres par ordre alphabétique des comtés qu'elles représentent; les personnes reconfirmées dans leur rôle de membres du Conseil exécutif, également par ordre alphabétique des comtés qu'elles représentent.

Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique.

Mme Gagnon-Tremblay: Je, Monique Gagnon-Tremblay, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Je, Monique Gagnon-Tremblay, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Roger Lefebvre, ministre de la

ASSERMENTATION

940111

page 5

Justice et ministre délégué à la Réforme électorale.

M. Lefebvre: Je, Roger Lefebvre, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Roger Lefebvre, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Justice et ministre délégué à la Réforme électorale avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Georges Farrah, ministre délégué à l'Industrie, au Commerce, à la Science et à la Technologie.

M. Farrah: Je, Georges Farrah, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Georges Farrah, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué à l'Industrie, Commerce, Science et Technologie, avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Jacques Chagnon, ministre de l'Éducation.

ASSERMENTATION

940111

page 6

M. Chagnon: Je, Jacques Chagnon, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Jacques Chagnon, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Éducation, avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Serge Marcil, ministre de l'Emploi.

M. Marcil: Je, Serge Marcil, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Serge Marcil, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Emploi avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Jean Leclerc, ministre délégué aux Services gouvernementaux.

M. Leclerc: Je, Jean Leclerc, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice

ASSERMENTATION

940111

page 7

et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Jean Leclerc, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué aux Services gouvernementaux avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Claude Ryan, ministre des Affaires municipales.

M. Ryan: Je, Claude Ryan, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Claude Ryan, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre des Affaires municipales avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Pierre Paradis, ministre de l'Environnement et de la Faune.

M. Paradis: Je, Pierre Paradis, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif, avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître sans y être dûment autorisé quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge.

ASSERMENTATION

940111

page 8

Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Pierre Paradis, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Environnement et de la Faune avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): Mme Lucienne Robillard, ministre de la Santé et des Services sociaux.

Mme Robillard: Je, Lucienne Robillard, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif, avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Lucienne Robillard, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Santé et des Services sociaux avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. André Vallerand, ministre du Revenu.

M. Vallerand: Je, André Vallerand, jure que je remplirai des devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif, avec honnêteté et justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

Je, André Vallerand, jure que je remplirai les devoirs de ma

ASSERMENTATION

940111

page 9

charge de ministre de la Santé et des Services sociaux avec honnêteté et justice. Ainsi, que Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): Mme Violette Trépanier, ministre de la Sécurité du revenu et ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille.

Mme Trépanier: Je, Violette Trépanier, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Violette Trépanier, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Sécurité du revenu et ministre déléguée à la Condition féminine et à la Famille avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. André Bourbeau, ministre des Finances.

M. Bourbeau: Je, André Bourbeau, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, André Bourbeau, jure que je remplirai les devoirs de ma

ASSERMENTATION

940111

page 10

charge de ministre des Finances avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Christos Sirros, ministre des Ressources naturelles et ministre délégué aux Affaires autochtones.

M. Sirros: Je, Christos Sirros, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Christos Sirros, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre des Ressources naturelles et ministre délégué aux Affaires autochtones avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): Mme Liza Frulla, ministre de la Culture et des Communications.

Mme Frulla: Je, Liza Frulla, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisée, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Liza Frulla, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Culture et des Communications avec honnêteté et

ASSERMENTATION

940111

page 11

justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Yvon Picotte, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre délégué aux Affaires régionales.

M. Picotte: Je, Yvon Picotte, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Yvon Picotte, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et ministre délégué aux Affaires régionales, avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. John Ciaccia, ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles.

M. Ciaccia: Je, John Ciaccia, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice, et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, John Ciaccia, jure que je remplirai les devoirs de ma charge

ASSERMENTATION

940111

page 12

de ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Gérard Tremblay, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie.

M. Tremblay (Outremont): Je, Gérard Tremblay, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Gérard Tremblay, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Robert Middlemiss, ministre de la Sécurité publique.

M. Middlemiss: Je, Robert Middlemiss, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Robert Middlemiss, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre de la Sécurité publique avec honnêteté et justice.

Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Gaston Blackburn, ministre délégué aux Transports.

M. Blackburn: Je, Gaston Blackburn, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif, avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Gaston Blackburn, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre délégué aux Transports avec la responsabilité de la voirie avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean-François): M. Normand Cherry, ministre des Transports.

M. Cherry: Je, Normand Cherry, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de membre du Conseil exécutif avec honnêteté et justice et que je ne ferai connaître, sans y être dûment autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de cette charge. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Je, Normand Cherry, jure que je remplirai les devoirs de ma charge de ministre des Transports avec honnêteté et justice. Ainsi, Dieu me soit en aide.

M. Provençal (Jean François): En vertu des pouvoirs que la Loi sur le ministère de la Justice lui confère, le ministre de la Justice est d'office Procureur général en même temps que registraire du Québec. En qualité de Procureur général, il est le gardien du grand sceau. Il établit et autorise toutes les pièces délivrées sous le grand sceau, soit les proclamations, les commissions et les lettres patentes. J'invite le nouveau ministre de la Justice à recevoir le grand sceau des mains du lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur (M. Asselin): Recevez, comme ministre de la Justice et Procureur général le grand sceau de la province, dont vous en serez maintenant le gardien.

M. Lefebvre: Merci, M. le lieutenant-gouverneur.

M. Johnson: M. le lieutenant-gouverneur, chers invités d'honneur, très chers collègues, chers amis. D'abord mes premiers mots s'adressent au lieutenant-gouverneur qui a su, par une présentation extrêmement personnelle, mettre celui qui vous parle à l'aise. Il est évident que c'est avec un mélange d'émotion, de satisfaction, de fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans la mesure où c'est devant les membres de ma famille, mes parents, mes amis, mes collègues, les gens de mon comté, que j'accède aujourd'hui à cette position.

J'ai également une pensée pour transmettre la gratitude des Québécois à mon prédécesseur Robert Bourassa qui a consacré toute sa

vie au service de ses concitoyens.

J'accède à cette fonction avec vous tous, chers collègues de l'Assemblée, en des moments difficiles. Et si je les avais oubliés, un grand nombre d'amis et de parents me signifient par écrit leur satisfaction de me voir arriver à ce poste, sans oublier des mots comme «énorme défi», «conjoncture difficile», «problèmes insolubles». Oui, les problèmes seront nombreux; les solutions ne seront pas faciles, mais c'est cette année et dès maintenant que nous aurons à prendre des tournants et des décisions qui seront importants, pour ne pas dire historiques pour le Québec. Nous avons en effet de grands choix à faire en matière économique et en matière constitutionnelle. Nous n'y échapperons pas cette année.

Dans un contexte de changements sociaux remarquables, les valeurs ont évolué depuis une génération à un point tel que notre société en est transformée et en est quelquefois éclatée et ballottée. L'État doit tenir compte de ces changements. L'État doit surtout tenir compte des raisons qui les amènent, comme les difficultés économiques qui créent cette incertitude, qui créent l'insécurité chez nos concitoyens. Nous devons nous préoccuper de ces causes et de ces effets. Nous devons agir pour contrer ces sentiments. Nous devons agir pour bien noter, bien faire noter qu'il y a une direction, que tout n'est pas permis et que nous pouvons aller de l'avant dans l'ordre et la sérénité.

Il y a eu des changements dans ce qui constitue notre identité. Des appartenances régionales et locales se sont développées depuis de nombreuses années. Les milieux se sont pris en main, comme le veut

ASSERMENTATION

940111

page 16

l'expression. L'État doit en tenir compte. Au-delà de cette appartenance, le sentiment que nous sommes Québécois nous habite profondément et constamment et appelle une solidarité toute distincte, celle-là aussi.

Il y a également cette connaissance et cette conscience que nous sommes Canadiens et que j'assume, quant à moi, avec calme, avec sérénité, sachant que c'est la route de notre meilleur intérêt qui s'y trouve.

Nous avons donc des grands choix dans ces circonstances, le grand choix de l'économie et de l'emploi d'abord et avant tout qui sera le champ de bataille quotidien où nous nous retrouverons. Le combat de tous les jours sera celui de procurer à nos concitoyens l'emploi qui leur permet d'exprimer tous leurs talents, mais surtout de retrouver toute leur dignité.

Nous avons, dans ce défi donc, à atteler, harnacher ces solidarités régionales, ces appartenances locales. Nous devons continuer à soutenir ce qui s'y fait. Les décisions récentes du gouvernement le permettent. Nous devons pousser davantage dans cette direction. Nous devons, dans d'autres projets, nous souvenir, nous convier à agir comme Québécois, comme Québécois qui ont à établir tous les liens entre toutes les régions, y compris la capitale, y compris la métropole. Nous avons également l'occasion d'utiliser un tremplin canadien. Là aussi, dans l'exploration de nouveaux marchés alors que toute la scène internationale en est touchée, nous avons cette chance à bien des égards de pouvoir faire valoir cette carte de visite sur la scène internationale.

Est lié à ce choix, ces grands choix d'action économique, le choix constitutionnel qui peut en être le prolongement. Dans un contexte où c'est l'ouverture qui est la marque de commerce de toutes les transactions de l'activité humaine, que les frontières tombent, que, psychologiquement, nous devenons de plus en plus des citoyens du monde, il ne m'apparaît pas pertinent d'ériger de nouvelles frontières autour du Québec.

As the economy opens, as we become citizens of the world, it appears to me wrong that we should put up new borders, new frontiers and thus, reduce ourselves to a small geographical area.

Les buts poursuivis par cette action, notamment économique, ne sont pas purement économiques. Nous poursuivons comme gouvernement et poursuivrons toujours, comme élus, cette recherche de la justice et de l'équité qui provient de la distribution des fruits du développement économique, de la création d'emplois, de la prospérité. Deuxièmement, il s'agira de valoriser, en conséquence, ceux qui agissent conformément aux lois et aux règles de notre société. Il s'agira également de sévir contre ceux qui abusent des règles de notre société ou décident de s'y soustraire. Mais, nous poursuivons surtout l'épanouissement de toute notre société. Nous cherchons l'équilibre qui permet aux citoyens de reprendre confiance et espoir dans leurs institutions, dans leur gouvernement, par des gestes concrets, par des gestes concrets où l'État peut démontrer qu'il agit avec davantage de rigueur. Nous sommes moins nombreux.

Nous aurons plus de travail, dans des circonstances plus difficiles, avec l'appui de tous nos collègues. C'est l'exemple du

ASSERMENTATION

940111

page 18

travail et de la responsabilité que nous devons donner, qui nous incombe. Nous ne serons pas là à regarder passer le train. Nous utiliserons les leviers de l'État afin d'agir dans l'intérêt de nos concitoyens. Nous entendons nous servir de ce que nous avons, comme société, cet État que nous avons dressé. Nous devons agir de façon plus spécifique en étant soucieux de bien faire. Nous avons su démontrer, il y a une génération, que nous pouvions tout faire. Nous devons maintenant démontrer que nous pouvons bien faire tout ce que nous faisons. C'est la rigueur, là aussi, la discipline, le sens des responsabilités, les choix que nous devons exercer qui seront notre marque de commerce.

Nous avons, finalement, comme projets d'action concrets de maintenir les services à nos concitoyens. C'est la seule façon qui explique notre engagement politique. C'est la seule façon de l'expliquer. Nous sommes élus. Nous sommes élus, nous représentons nos concitoyens afin de les servir, non pas pour dresser ou inventer ou rénover des structures, mais pour s'adresser aux problèmes spécifiques de tous nos concitoyens. C'est un combat quotidien que de garder l'oeil sur cet aspect essentiel de la vie humaine. C'est le combat que nous entendons mener avec sérénité, avec calme, mais avec ferveur aussi, en songeant que le bilan doit se faire tous les jours. Nous aurons tous les jours à juger si nous sommes satisfaits du travail que nous aurons accompli. Je serai satisfait si à la fin de quelques périodes j'aurai constaté que nous avons amélioré le sort économique de nos concitoyens, que des emplois auront été créés. Je serai satisfait, mais je serai vraiment heureux lorsque je sentirai que

ASSERMENTATION

940111

page 19

notre action aura su adoucir la vie des hommes et des femmes frappés par la malchance, la violence, l'esseulement, l'abandon ou la pauvreté.

Je suis profondément convaincu que nous pouvons ensemble atteindre des objectifs que nous mettrons en commun et je serai vraiment satisfait et heureux lorsque je sentirai que les Québécois sont plus proches les uns des autres, qu'ils sont plus fiers d'être québécois et qu'ils sont heureux de pouvoir ensemble poursuivre des projets exaltants. C'est la préparation d'un premier mandat qui nous occupe; cette préparation et ce travail commencent aujourd'hui.

Je vous remercie tous de votre appui.

(Fin à 15 h 03)